

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Meurtre-d-un-syndicaliste-au-Chili-Condamnation-definitive-d-agents-de-Pinochet>

Meurtre d'un syndicaliste au Chili : Condamnation définitive d'agents de Pinochet

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : mercredi 10 mars 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Agence France-Presse

Santiago, Le mardi 09 mars 2004

La Cour suprême chilienne a confirmé mardi les peines de prison prononcées par la cour d'appel de Santiago à l'encontre de dix militaires en retraite et agents de la dictature du général Augusto Pinochet pour l'assassinat du dirigeant syndical Tucapel Jimenez.

La chambre pénale de la plus haute instance judiciaire du pays a annoncé avoir confirmé de manière définitive par quatre voix pour et une contre la condamnation à la réclusion à perpétuité du major Carlos Herrera Jimenez, auteur du meurtre commandité par ses supérieurs.

La cour a aussi confirmé les décisions concernant neuf autres militaires, dont le général à la retraite Ramsés Alvarez, condamnés à des peines allant jusqu'à huit ans de prison.

Tucapel Jiménez, dirigeant du groupe national des employés du fisc, avait été séquestré par une patrouille des services secrets de l'armée, selon les actes du procès. Son cadavre, égorgé et criblé de cinq balles, avait été découvert dans la périphérie de Santiago le 25 février 1982.